

## LE CHOIX GONCOURT DE L'ORIENT

### Lettre d'engagement et de manifestation d'intérêt

#### Préambule

**Dans le cadre des activités du Salon du livre francophone de Beyrouth (9 - 17 novembre 2019), la Direction régionale Moyen-Orient de l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut Français du Liban lancent la 8<sup>e</sup> Edition du Prix littéraire **LE CHOIX GONCOURT DE L'ORIENT**, sous le parrainage de l'Académie Goncourt et en présence d'un de ses membres.**

**Pour rappel, les jurys étudiants des différentes universités du Moyen-Orient vont élire un ouvrage à partir des titres de la 2<sup>ème</sup> sélection de l'Académie Goncourt.**

**Les délibérations du Grand Jury étudiant et la proclamation du lauréat du Choix de l'Orient se dérouleront au Salon.**

Par la présente, l'université \_\_\_\_\_, représentée par son Président \_\_\_\_\_, s'engage à :

1- Déléguer la coordination du projet au sein de son université à \_\_\_\_\_

2- Participer à l'événement Le Choix Goncourt de l'Orient, édition 2019, dans le strict respect du règlement et de la méthodologie indiqués (voir blog *Le Choix de l'Orient*).

3- Désigner, au sein du jury étudiant, un président de jury qui défendra le choix de l'université au sein du Grand Jury, le jour des délibérations et de la proclamation du prix (*prise en charge assurée*).

*La présence de l'enseignant coordinateur du projet à la proclamation du lauréat n'est pas obligatoire (sa prise en charge n'est pas assurée par l'AUF que la première année de l'adhésion de l'université à l'opération. L'université devrait le prendre en charge ou trouver un appui de la part d'un partenaire institutionnel).*

4- S'engager à valoriser le travail des étudiants et assurer la pérennité de l'activité.

5- Assurer un accompagnement méthodologique auprès des étudiants, sur la base de la documentation proposée par les organisateurs et disponible sur le blog, visant la maîtrise des discours : Parler d'un livre / Parler d'un auteur / Argumenter / Prendre part à un débat / Écrire une chronique littéraire.

6- Inviter les étudiants à alimenter le blog, la page Facebook et à publier dans la presse (francophone/arabophone) des chroniques littéraires, et à faire des lectures publiques.

7- S'engager à communiquer à la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF la liste des étudiants participants à cette opération et le nom du président de jury durant le mois d'octobre au plus tard.

8- S'engager à valoriser le travail des étudiants et si possible d'intégrer l'activité dans le cursus et la reconnaître sous forme de crédits (matière optionnelle, TD sanctionné par une note,...).

9- Sous réserve de mentionner les organisateurs (la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF et l'Institut Français au Liban), faire la promotion de l'activité à travers le canal des Relations extérieures de l'université, sur tous les supports propres à l'université (site officiel, réseaux sociaux, flyers, affiches...). Une trame de communiqué de presse sera transmise à cet effet.

10- Céder les droits à l'image, sur tous supports (photos, vidéos) des acteurs du projet (porteur du projet, professeurs associés, président du jury, étudiants), ainsi que les droits de reproduction des textes des étudiants (chroniques littéraires, articles divers).

11- Mettre à disposition des étudiants participants à cette opération durant toute la période de la préparation à l'activité, le lot d'ouvrages offert par les organisateurs. Mettre dans la bibliothèque de l'université ces ouvrages après l'événement et à la disposition du public.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

*Signature du président de l'université (pour l'université qui participe pour la première année)*

*Signature du doyen de la faculté*

*Signature du chef de département*

*Signature du coordinateur du projet au sein du département*

\_\_\_\_\_

<sup>i</sup> Ce point concerne les universités situées en dehors du Liban.